

Section FO DGFiP du Pas de Calais



Réforme des retraites : Injuste et inefficace ! Non au recul social ! NON à la retraite à 67 ans !

Pour Force Ouvrière, les mesures présentées par le gouvernement le 16 juin dernier sont socialement injustes et inefficaces.

Comme indiqué par la note de synthèse du ministre du Travail, cette contre réforme vise bien à répartir plus équitablement les efforts entre les salariés qui devront donc payer l'essentiel des mesures d'austérité.

En effet, les nouvelles recettes prévues par ce plan (taxation des hauts revenus et capital) sont estimées à environ 4,4 milliards d'euros, dérisoires recettes de poche servant la communication du gouvernement.

Le recul de l'âge légal à 62 ans imposera aux salariés qui ont commencé à 18 ans de devoir travailler 44 ans pour partir en retraite et le report de 65 ans à 67 ans de la retraite sans décote va impacter tous ceux qui ont des carrières incomplètes notamment les femmes.

Cette nouvelle contre réforme ne va qu'accentuer les inégalités de plan FILLON 2003 qui avait déjà acté l'allongement de la durée de cotisation du privé comme du public!

Concernant les fonctionnaires, c'est un recul majeur des droits des agents (fermeture du dispositif départ anticipé pour les parents de 3 enfants ; minimum garantie à 67 ans) et une baisse programmée du niveau des traitements (taux de cotisation passant de 7,85 à 10,55%).

Sur la question de la pénibilité, sa reconnaissance ne pourra être établie qu'individuellement après expertise médicale, le gouvernement ayant rejeté le recensement des métiers pénibles.

En conséquence le Syndicat FO DGFIP considère que cette contre réforme, véritable recul social sans précédent, n'a d'autre but que de donner des gages aux marchés financiers, sous couvert de résoudre le financement des retraites.

Après la manifestation Force Ouvrière de Paris le 15 juin dernier réunissant près de 70000 personnes, le bureau départemental FO-DGFIP 62 considère que la construction du rapport de force doit se poursuivre et s'amplifier.

Il appelle donc tous les agents du département à participer par la grève et les manifestations à la journée de mobilisation du 24 juin 2010 pour exiger LE RETRAIT DU PLAN GOUVERNEMENTAL. Le Bureau départemental rappelle son attachement à ses revendications à savoir:

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans.
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisation
- Maintenir le système solidaire de répartition
- Maintenir le code des pensions
- Revaloriser les pensions
- Exiger le RETRAIT du projet gouvernemental.

GRÈVES ET EN MANIFESTATIONS le 24 JUIN 2010 RETRAIT DU PLAN GOUVERNEMENTAL

Syndicat Force Ouvrière DGFiP62 : DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

2: 06.04.40.51.41 **2**: fo.062@dqfip.finances.gouv.fr

☐ Site web départemental FO DGFiP62: www.fo-dgfip-sd.fr/062/